

d'organisations. J'ai pris une semaine au hasard afin que vous ayez la proportion des heures entre les programmes de continuité et les programmes commerciaux, de même qu'entre les programmes canadiens et américains. Voici ces données: nombre des heures d'émissions 99 $\frac{3}{4}$, programmes de continuité canadiens, 57 heures $\frac{3}{4}$, pourcentage 58.9; programmes de continuité américains, 17 heures $\frac{1}{2}$, pourcentage 17.8; B. C. B. 12 heures, pourcentage 12.1; programmes commerciaux canadiens, 3 heures $\frac{1}{4}$, pourcentage 3.2; programmes commerciaux américains, 8 heures $\frac{3}{4}$, pourcentage, 8.9.

Je vous ai apporté, comme je vous l'ai dit, la liste des programmes que nous avons donnés depuis le début. Ainsi que je vous l'ai expliqué, une des difficultés est que je ne crois pas qu'en général le grand public se rende compte des nombreux programmes à sa portée par tout le pays. Je demanderai donc aux membres du Comité d'examiner s'ils en ont le temps les données que je leur ai soumise.

Un sous-comité établi par la Société s'occupe particulièrement des finances de la Société. Je devrais peut-être m'abstenir de louer mes collègues, mais je crois que ceux qui connaissent, soit M. Morin de Montréal, le général Odlum de Vancouver, ou M. Nathanson de Toronto, admettront que ce sont des hommes d'affaires d'expérience. J'espère que la Société Radio-Canada aura toujours à sa tête, comme elle en a à l'heure actuelle, des optimistes, mais je crois que le Parlement et le ministre seront heureux d'apprendre que nous avons nos critiques. Je crois que je puis dire que depuis le début MM. Nathanson, Odlum et Morin se sont bien acquittés de cette fonction.

Je voudrais faire remarquer en commençant que toutes les recettes de la Société Radio-Canada (ce qu'on oublie parfois) sont consacrées à l'amélioration des programmes et des émissions. Je laisserai à M. Murray le soin de vous expliquer, lors de sa comparaison, les détails financiers. J'aimerais dire qu'au 31 mars 1938, date à laquelle se termine notre année financière que nous atteindrons bientôt, la Société Radio-Canada accusera un surplus d'exploitation de \$138,000, ce qui est tout à fait l'opposé, puis-je dire, de certains des avancés fait en public au sujet de la situation financière de la Société. Nous accuserons au 31 mars 1938 un surplus d'exploitation sur nos opérations de l'année de \$138,000. Pour l'année 1938-1939 notre budget projeté s'élève à \$3,200,000, dont \$2,700,000 seront tirés des permis, laissant \$500,000 provenant d'opérations commerciales. Tous les détails de ce budget ne sont pas encore disponibles, parce que nous avons demandé de réexaminer un certain nombre d'entre eux dans l'espoir qu'il en résultera des économies considérables qui seront appliquées à l'essor des programmes. Je dirai de plus que nous avons estimé nos recettes dans le budget projeté sur une base modérée, très modérée. Nous pourvoyons à une réserve contingente de \$100,000 et à une réserve spéciale de \$300,000 pour l'exploitation des nouveaux postes et l'amélioration de l'outillage, ce qui reportera la réserve à l'année financière 1939-1940, au cas où nous soyons acculés à quelque calamité ou autres éventualités. Nous avons aussi pourvu au paiement des frais annuels pour le capital et l'intérêt sur l'argent avancé par le gouvernement pour la construction des postes de Verchères et de Hornby.

Comme je l'ai déjà fait remarquer, je crois qu'il y a un certain nombre de moyens de financer notre essor. Je devrais de nouveau récapituler ce qu'ils me paraissent être et exposer peut-être certaines des objections à notre point de vue. Nous pouvons obtenir des recettes supplémentaires de sources commerciales. Comme vous le savez déjà, nous nous sommes fixé une limite de \$500,000. Nous croyons que toute tentative afin d'obtenir des recettes supplémentaires considérables en sus de sources commerciales serait contraire aux fins pour lesquelles notre Société a été établie. Nous avons suggéré l'augmentation de la taxe d'audition. Je crois que cette proposition n'a pas été accueillie favorablement dans certaines parties du pays. Je n'ai pas cru qu'elle le serait, mais il m'a semblé, cependant, que bien qu'une taxe

[M. Leonard W. Brockington.]